

Trois associations réclament une thérapie cellulaire académique plus accessible



Trois associations, le Fonds Anticancer, la Fondation contre le Cancer et Kom op tegen Kanker, se mobilisent pour que la thérapie cellulaire académique puisse être accessible aux patients. Actuellement, le processus d'approbation des nouvelles thérapies cellulaires ne concerne que les entreprises pharmaceutiques. Cette situation est "inacceptable", dénoncent-elles.

"Les trois organisations investissent dans le développement de thérapies cellulaires académiques pour offrir aux patients atteints de cancer les meilleurs traitements possibles, mais constatent que seuls les traitements passant par l'industrie pharmaceutique parviennent aux patients. C'est pour cette raison qu'elles plaident en faveur d'un processus d'approbation adapté aux thérapies cellulaires développées en milieu académique", expliquent-elles.

Les organisations ont déposé un "white paper" formulant des recommandations politiques au ministre fédéral de la Santé publique, Frank Vandenbroucke.

"Nous visons tous le même objectif, un monde où plus personne ne meurt du cancer. Par conséquent, nous estimons qu'il est extrêmement important que les nouveaux développements prometteurs dans le traitement du cancer soient accessibles et abordables pour les patients atteints de cancer. Nous avons rassemblé nos recommandations dans un 'white paper' commun et demandons au gouvernement d'y donner suite", précisent les organisations.

Parmi les recommandations, on retrouve la création d'une plateforme nationale de connaissances sur le développement de la thérapie cellulaire en milieu académique, une plus grande collaboration entre universités pour la mise en place d'essais cliniques, un financement public garanti pour les grandes études cliniques, des procédures d'approbation européennes accessibles et transparentes pour les universitaires et un remboursement pour les thérapies cellulaires développées en milieu académique qui "sont sûres, de haute qualité et apportent une valeur ajoutée".

Source: Belga

Médiplanet 22.02.2022